

L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

Journal des intérêts des Travailleurs et de la Fabrique Lyonnaise.

ORGANISATION DU TRAVAIL.

Ce Journal paraît toutes les semaines.
Prix de l'abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —
SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.
Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au domicile du rédacteur en chef, M. Eug. FABVIER, rue des Capucins, 20.
BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1^{er} (quartier des Tapis). — Toutes les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.
ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

Nous prions les journaux qui veulent bien faire échange avec nous d'envoyer leur numéro à l'adresse suivante :
M. Eugène Fabvier, rédacteur en chef, rue des Capucins, 20, à Lyon.

LA CROIX-ROUSSE, 22 Novembre 1845.

DES ABUS DANS L'INDUSTRIE.

Toutes les grandes questions qui se rattachent au bien-être et au progrès de l'humanité s'enchaînent par un lien providentiel, et ce qui se présente comme un fait extraordinaire, c'est que l'exception même est entraînée fatalement et vient confirmer la règle; ainsi du plus petit au plus grand événement tout se coordonne pour faire surgir de puissantes vérités.

Dans le numéro précédent nous avons considéré sous une seule face le problème si intéressant du salaire; et tout en suivant une déduction logique de nos premières preuves, nous sommes amené à examiner un autre point de vue du même ordre d'observations avant même de tirer une conclusion de nos études précédentes; car, nous venons de le dire, dans une même série de faits, des particularités distinctes se présentent successivement à notre examen.

L'état incohérent de l'industrie, dont nous nous sommes plaint si souvent en réclamant l'organisation du travail, mots encore vagues, mais que nous espérons bientôt faire comprendre par tous, cet état difficile et calamiteux devait produire des résultats funestes, même en dehors de toute volonté extérieure.

Oui, nous croyons fermement que tous les hommes sont sincères et vraiment animés de l'amour du bien public. Mais placés sur une brèche meurtrière où chaque jour de nombreuses victimes font place à de nouveaux combattants, que devaient-ils faire, même avec les meilleures intentions, si ce n'est combattre avec le plus de chances favorables, et de même que dans une déroute les soldats d'une armée perdent le sentiment de fraternité, et que l'axiome *chacun pour soi* suit le cri de *sauf qui peut*, de même le combat industriel a fait développer outre mesure l'égoïsme personnel, et la lutte de la concurrence a rendu le négociant sourd à la voix publique plus occupé à vaincre lui-même qu'à secourir les blessés. N'en voulons donc pas aux hommes de leurs travers et de nos souffrances, car ces douleurs sont partagées; cherchons plus loin les causes de ces maux.

Telle est la pensée qui nous pousse sans cesse à rattacher tous les débats de l'actualité à la solution des problèmes sociaux. Que l'on ne dise pas que nous désertons le poste, parce que nous ne voulons pas lutter corps à corps; au contraire, c'est pour nous occuper le premier rang au combat, et de la position où nous nous sommes placés, non seulement nous dominons le présent par la discussion, mais encore nous sommes maîtres de l'avenir, parce que nous le voyons.

Ainsi, dans les relations établies entre les éléments producteurs, la déviation de la première loi de justice a dû fatalement entraîner des abus. Ces abus atteignent plus douloureusement sur le travailleur, nous le savons, et nous ne l'oublions jamais. Mais d'autres souffrent aussi des vices qui altèrent et dénaturent les transactions commerciales. L'état d'antagonisme où tous se trouvent enchaînés produit d'universelles perturbations, et la concurrence illimitée, anarchique, entraîne des maux sans nombre qui aujourd'hui ou demain atteignent tour-à-tour tous les membres du corps social.

Est-il faux de dire que le travailleur est, en général, sans autre ressource que celle du salaire que lui procure son travail? Et quand ce travail vient à cesser, est-il faux de dire que l'ouvrier est réduit à manquer de pain?

N'est-il pas vrai que les changements nécessairement apportés dans la disposition des tissus par l'inconstance du goût ou de la mode causent des pertes considérables au négociant qui voit périr l'étoffe entre ses mains sans en trouver le placement? Est-il faux que ces changements nombreux amènent des frais qui retombent trop lourdement sur le chef d'atelier et entraînent souvent la perte de tout son gain, et même de ses économies antérieures?

Enfin, qui pourra soutenir, car ici nous faisons appel au négociant comme à l'ouvrier, que les bénéfices réservés à la création d'une étoffe nouvelle, ne sont pas tout-à-fait hypothétiques et tels, que la plupart du temps ils n'indemnisent ni le capitaliste ni le travailleur de l'argent avancé et du travail employé?

Tout cela est vrai! Hé bien, quand le capitaliste peut à peine supporter les pertes qui parfois amènent la ruine de sa fortune, comment veut-on que l'ouvrier supporte ces pertes, lui qui n'a pas de fortune!

Qu'il économise, dira-t-on! oui, qu'il économise, nous le demandons; mais, en admettant même cette économie réalisée,

s'il l'emploie à couvrir les déficits dont nous venons de signaler les causes et qui se présentent si souvent, comment fera-t-il donc quand viendra le chômage? Vivra-t-il de ses économies s'il n'a pu en faire, ou si des pertes les ont absorbées?

Le négociant indemnise-t-il le fabricant? non. Peut-il, dans l'état actuel de l'industrie, lui accorder une indemnité équivalente à chaque perte? non, il ne le peut, car une indemnité équivalente ruinerait rapidement le négociant lui-même, qui aurait encore à supporter ses propres pertes comme capitaliste.

Que faut-il donc faire? Comment amoindrir les chances désastreuses qui pèsent surtout sur le travailleur? car pour lui, en raison de la modicité de son salaire, une perte de cinq francs en représente souvent une de cent pour le capital.

Quels moyens a-t-on imaginés pour remédier à ces fatales conséquences? Faut-il qu'il y ait perte, perte onéreuse pour l'un ou pour l'autre, injustice par conséquent à l'appliquer à l'une ou l'autre partie? Est-il possible de trancher la question de cette manière?

Vous le voyez donc bien, et ici nous parlons à ceux qui fournissent le capital, puisque leurs intérêts sont mis en cause, aussi bien qu'aux travailleurs, il y a un cercle vicieux, incohérence; on ne peut sortir d'une difficulté sans en créer une nouvelle, abattre un obstacle sans creuser un abîme.

Mille autres questions se présentent à notre esprit, et, pour les résoudre, tous vos moyens sont insuffisants; les abus sont nombreux, nous nous élevons de toutes nos forces pour les détruire, nous regardons autour de nous pour voir les armes que vous nous offrez pour les combattre, et toutes, semblables à des jouets d'enfants, se brisent entre nos mains. Et, parce que nous vous apportons, au nom de la science sociale, les moyens d'organiser le travail, vous nous appelez des utopistes; vous regardez cette organisation du travail comme un rêve! Mais par quelle porte sortirez-vous donc de cet impasse, si ce n'est par celle que nous vous indiquons?

Des utopistes! Faites d'abord avec nous, et consciencieusement, l'analyse de vos moyens; trouvez-nous dans cet état d'anarchie que vous vantez avec l'entêtement du préjugé; montrez-nous les garanties d'ordre, de succès et de bien-être que nous vous offrons. Oseriez-vous soutenir que vous croyez à l'efficacité et à la possibilité d'application de tous les remèdes que vous vantez? Non; ce n'est pas dans les données empiri-

FEUILLETON de L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

NAUFRAGE DE LA NÉRINA.

I. PRÉLUDE.

Avant de commencer mon récit, je crois devoir en établir l'authenticité, car ce qu'on va lire tient tellement du merveilleux et de l'impossible, que, sans cette sage précaution, mes pages seraient sans doute dédaignées comme invraisemblables, et toute la fabrique de mon histoire ridiculisée comme maladroite et hors de ligne. Je dois donc déclarer que les faits qui vont suivre se sont passés pour ainsi dire sous mes yeux : j'en ai recueilli les détails de la bouche même des naufragés, et un mémoire, dernièrement imprimé par les soins de M. Richard Pearce, agent consulaire de France à Penzance, a guidé mes souvenirs et la marche de mon récit. C'est aux soins actifs et empressés de ce digne représentant de notre pays que les naufragés ont dû leur prompt retour dans leur patrie, et je suis persuadé que mon humble voix, en rendant ce témoignage au noble caractère de cet homme de bien, n'est que l'expression d'un sentiment partagé par tous ceux qui, amenés par le naufrage ou d'autres calamités dans le district de son agence, ont ressenti les bons effets de ses soins généreux.

C'est au large et terrible écueil le *Land's End* que s'est passé ce curieux épisode de l'histoire des naufrages, épisode sans parallèle, même dans ces parages tempêteux où, chaque année, tant de navires se perdent, tant de victimes sont englouties, surtout pendant ces longues et noires nuits d'hiver, où les rafales de l'ouest et les longues lames de l'Atlantique, fortes de cette longue course que pas une terre, pas un rocher ne vient amortir, se précipitent dans le canal britannique comme des bacchantes ivres et furieuses! Que de fois, assis à mon foyer, j'ai frémi en écoutant ce bruit sourd et faible que fait le canon d'alarme, retentissant, au milieu de la tempête et du grincement de la pluie sur les vitres, comme un glas funèbre, comme une cloche d'agonissant. Puis, quand la lumière a succédé aux ténèbres, qu'un jour terne éclaire à peine ces nuages effarés, traînant leurs lambeaux dans un ciel sans azur, que de fois, attiré sur le rivage, que la tempête fait encore mugir, j'ai vu les minces débris de ce qui fut peut-être un noble vaisseau, çà et là déposés sur la plage ou flottant à la crête des vagues! puis ces affreux cadavres de noyés, bleus, violacés, déchirés par les rochers et entourés de cette foule

d'oiseaux de mer qui volent çà et là et remplissent l'air de leurs lugubres cris!

Quelle existence que celle de l'homme de mer! Sa vie, comme la surface de l'élément qui le porte est une suite de troubles et de calmes, le tout dominé par cette sublime vertu du malheur : l'espérance!

II. LE DÉPART.

L'aurore qui annonça le samedi 31 octobre 1840 répandit sa lumière faible et voilée sur l'horizon de l'orient, avec cette sérénité de l'air, cette douce uniformité des teintes roses et dorées, qui présagent un beau jour; une douce brise de l'est semblait apporter la lumière sur ses ailes, et les navires, encore enveloppés d'ombre, semblaient s'éveiller au murmure qui frémissait dans leurs agrès. Au large de la jetée du port de Dun-kerque, un brick du commerce se herçait sur son ancre, comme impatient de s'élancer sur cette mer si caressante, et qui semblait si heureuse en faisant scintiller les mille facettes de ses petits flots aux lueurs du matin.

Déjà quelques personnes s'attroupaient à l'extrémité de la jetée pour voir partir le brick, et bientôt le bruit strident des palmes du guindeau annonça que la *Nérina* allait mettre à la voile. Sur le pont du navire régnaient cette activité et ce tumulte, conséquences nécessaires d'un départ. On observait une sorte de confusion et de désordre. Le temps était si favorable, qu'on s'était un peu hâté pour en profiter. Cependant les manœuvres s'exécutaient avec ordre et rapidité à la voix du second capitaine, qui, debout sur l'avant du navire, surveillait les travaux de l'appareillage. Bientôt la chaîne prit une position perpendiculaire, et, comme le capitaine n'était pas encore à bord, le navire resta sur son ancre demi-soulevée, les ailes entr'ouvertes, n'attendant que le signal pour s'élancer libre sur la surface des mers.

Au rez-de-chaussée d'une maison donnant sur le port, le capitaine Feline hâtait ses dernières dispositions. Il était assis à une table sur laquelle brûlait une lampe dont la mèche amoindrie annonçait et la préoccupation de son esprit et l'étendue de sa veille. A cet instant, la pâle lueur du matin, pénétrant par une fenêtre étroite, luttait avec la lumière borge et malade de la lampe; et le contraste de ces deux lumières, unies sans se confondre, projetait sur la figure grave et pensive du vieux marin un reflet mélancolique qui, malgré l'appât et la force articulaire de ses traits, lui prêtait comme un sourire d'espoir empreint de je ne sais quelle douceur religieuse, qui indiquait à l'observateur que chez cet

homme, les dangers de sa vie déjà longue, cette expérience écrite sur son front roux et plissé, cette empreinte du courage et de persévérance apparente sur ses traits, n'avaient fait qu'affermir sa confiance dans la Providence, et son reconnaissant amour pour la puissance occulte qui, pauvre jouet des plus terribles éléments, l'avait soutenu sur les abîmes et transporté sain et sauf aux confins des hémisphères.

Derrière cette table, auprès d'un foyer où pétillait une flamme assez vive, une femme, jeune encore, était agenouillée devant un coffre de marin, et y entassait et arrangeait une foule d'objets auxquels une mère seule pense quand son fils va la quitter. Enfin, un grand garçon, âgé d'environ quatorze ans, regardait tantôt le capitaine, mettant ses papiers en ordre, tantôt sa mère, qui, les yeux humides, le cœur gros, l'haleine pleine de soupirs, achevait lentement, comme à regret, les préparatifs du voyage. De temps en temps, la pauvre femme se levait, puis s'approchait de la fenêtre. On lisait dans son regard cette anxiété maternelle avec laquelle elle interrogeait le firmament. En le voyant si pur, en écoutant ce frémissement de la brise de l'est se jouant dans les cordages, une teinte de tristesse mêlée d'une sorte de satisfaction, glissait sur son visage, comme l'ombre de ce qui se passait dans son cœur. Peut-être eût-elle désiré que le ciel fût moins serein, que la brise fût plus violente et moins favorable : car alors elle eût pu vivre un jour encore avec son fils, que peut-être elle ne verrait plus.

Cependant le capitaine, ayant terminé sa tâche, s'approcha aussi de la fenêtre, d'où il pouvait apercevoir son vaisseau, en le voyant si fin, si élancé, avec cette apparence de désordre harmonieux que lui donnaient ses voiles pendantes sur leurs cargues, et ce balancement indolent et uniforme que lui imprimaient et la mer et la brise, un sourire de bonheur fit trembler ses lèvres, et, se tournant vers la femme, qui, craintive, accablée, avait posé sur lui son regard : Ma sœur, dit-il, l'heure est venue, la brise est douce et favorable, le brick n'attend plus que ma présence pour partir. Adieu!

Il se fit une pause, la mère avait regardé son fils; le mot *adieu!* toujours si cruel, surtout au cœur d'une mère, était mort sur sa lèvres.

— Un tel jour est rare dans cette saison, reprit le capitaine, et l'augure qu'il présage est celui d'un prompt retour. Adieu!

En disant ces paroles, il déposa un baiser sur la joue froide de la pauvre mère, qui s'était affaissée sur un siège, fit un signe à son neveu Frédéric, puis sortit en plaçant son portefeuille dans la vaste poche de son surtout. Le pauvre garçon, resté seul avec sa mère, obéit au signe

ques fournies par l'économie politique, telle qu'elle a été enseignée jusqu'à ce jour, que vous trouverez le germe d'une amélioration réelle. Si vous nous parlez de charité, nous vous demanderons si l'aumône est suffisante, et si d'ailleurs ce moyen n'est pas le plus souvent indigne de ceux qui l'offrent et de ceux qui l'acceptent?

Hé bien! nous vous le disons à tous, à vous, riches, qui dormez au milieu même de vos souffrances, et qui, semblables à ces malades languissants, craignez de faire le moindre mouvement de peur de mieux sentir vos douleurs, et quand même ce mouvement devrait vous ramener bientôt à la santé. A vous, travailleurs, qui longtemps avez gémi de vos maux, et qui, vous méprenant sur leurs causes, avez tour à tour accusé Dieu et les hommes!

A vous, gouvernants, dépositaires de la fortune publique, mandataires des intérêts généraux; à vous, administrateurs, chefs de l'Etat, magistrats; à vous tous enfin qui souffrez ou qui ignorez, et qui restez aveuglés par le doute ou par la douleur!

Il y a un remède à tant d'abus, à tant de maux; car l'état subversif de l'industrie peut cesser par l'ORGANISATION DU TRAVAIL, et l'organisation du travail doit consister à ASSO-CIER LE TRAVAIL, LE CAPITAL ET LE TALENT.

PROGRAMME DE LA RÉFORME.

La *Réforme*, l'un des journaux de Paris les plus avancés au point de vue social, a publié, le mois dernier, un programme ou plutôt une déclaration de principes signée par les membres de son Conseil de rédaction, qui se compose des hommes les plus distingués du parti radical. Nous ne pouvions laisser passer, sans en dire quelques mots, cette déclaration, soit parce que nous sommes heureux d'y trouver plusieurs formules d'accord avec nos principes, soit, surtout, parce que nous n'acceptons pas tous les termes de cette manifestation, et que nous tenons, en avançant les dissidences qui existent entre nous et les hommes de la réforme, à les justifier. Dans tous les cas, une discussion sage et modérée, entre des partis faits pour s'estimer et s'entendre, ne peut provoquer que des éclaircissements utiles et favorables à la fusion que nous espérons voir s'opérer entre les opinions diverses de notre époque par les progrès de la science sociale.

Le premier principe posé par la *Réforme* est celui de l'égalité, voici en quels termes :

« Tous les hommes sont frères; là où l'égalité n'existe pas, la liberté est un mensonge. La société ne saurait vivre que par l'inégalité des aptitudes et la diversité des fonctions; mais des aptitudes supérieures ne doivent pas conférer de plus grands droits; elles imposent de plus grands devoirs. »

La base donnée au principe de l'égalité dans les lignes précédentes, ne nous paraît ni juste, ni assez explicitement indiquée. Vous admettez en fait que la société ne saurait vivre que par l'inégalité des aptitudes et la diversité des fonctions. Puis, en droit, vous avancez que des aptitudes supérieures ne doivent pas conférer de plus grands droits; elles imposent de plus grands devoirs. Nous pensons aussi que l'inégalité des aptitudes est un fait de nature, et que toutes les théories du monde ne peuvent, ni le renverser, ni l'oublier impunément dans leurs applications. Mais si l'on voulait fonder les droits sur les aptitudes, il ne serait pas logique d'admettre que des aptitudes inégales donnent des droits égaux. C'est cependant de cette manière que l'on pourrait interpréter la formule négative de la Réforme, qui par là serait en contradiction avec elle-même. Le droit ne résulte pas de l'aptitude, mais seulement de la manière dont l'aptitude a été exercée, et il doit être proportionné au degré de mérite dont cet exercice a amené la manifestation. C'est le mérite, c'est le

devoir accompli qui fait le droit; par conséquent, de deux hommes ayant la même aptitude, celui qui, en l'exerçant, aura produit comme cinq, devra jouir d'un droit comme cinq, et celui qui n'aura produit que comme un, n'aura droit que comme un.

C'est donc l'action, c'est l'œuvre qui confère le droit, et non pas l'aptitude; et la formule à chacun suivant ses œuvres est parfaitement juste. Prenons une comparaison dans l'ordre des faits simplement utiles et étrangers à toute intervention de la liberté humaine, nous y trouverons encore l'idée radicale du droit dans ce qu'elle a de plus fondamental. Considérez deux arbres de la même famille; l'un est jeune encore, peu développé, et ne donne que quelques fruits; l'autre est plus avancé en âge, il couvre de ses branches une grande surface du sol, et ses racines s'étendent au loin; chaque année il fournit une récolte abondante. Ces deux êtres remplissent leur destinée; ils font leur devoir, en quelque sorte, puisqu'ils exercent leur aptitude; quels sont donc leurs droits respectifs? Ces droits sont, les uns semblables et égaux, et les autres inégaux. Ces deux arbres ont un droit égal de vivre, c'est-à-dire de se nourrir de l'air qui les entoure, de l'eau que le ciel et la terre peuvent céder à leurs feuilles et à leurs racines, et des sucs assimilables que le sol renferme. Mais ont-ils droit à la même quantité d'air, d'eau et de sucs nourriciers? Non, sans doute. Ainsi, pour les hommes il est des droits égaux, il en est d'autres inégaux. Nous avons tous le droit de vivre; mais nous n'avons pas tous le droit de vivre de la même manière. Comme hommes nous sommes égaux, comme individus nous sommes inégaux, aussi bien en droit qu'en fait. Toute théorie d'ordre social qui ne comprend pas ainsi l'égalité, est subversive et destructive de la liberté.

« L'association, dit la *Réforme*, est la forme nécessaire de l'égalité. Le but final de l'association est d'arriver à la satisfaction des besoins intellectuels, moraux et matériels de tous par l'emploi de leurs aptitudes diverses et le concours de leurs efforts. Les travailleurs ont été esclaves; ils ont été serfs; ils sont aujourd'hui salariés; il faut tendre à les faire passer à l'état d'associés. Ce résultat ne saurait être atteint que par l'action d'un pouvoir démocratique. »

Nous applaudissons de grand cœur à ces paroles, et nos plus vives aspirations sont aussi pour l'association qui doit réaliser entre les hommes l'égalité, c'est-à-dire l'unité des éléments qui sont identiques chez tous les hommes, puis la liberté, c'est-à-dire le libre développement des éléments divers qui constituent les individualités de chacun de nous; et enfin la fraternité, ou plutôt la justice distributive qui, dans la répartition de la richesse et des honneurs, concilie la liberté avec l'égalité, la variété avec l'unité, les droits individuels avec les droits humains.

Nous ne pouvons aussi que partager les principes exprimés dans les phrases suivantes :

« Les gouvernants, dans une démocratie bien constituée, ne sont que les mandataires du peuple : ils doivent donc être responsables et révocables. Les fonctions publiques ne sont pas des distinctions; elles ne doivent pas être des privilèges : elles sont des devoirs. »

« Tous les citoyens ayant un droit égal de concourir à la nomination des mandataires du peuple et à la formation des lois, il faut, pour que cette égalité de droit ne soit point illusoire, que toute fonction publique soit rétribuée. »

« La loi est la volonté du peuple formulée par ses mandataires; tous doivent obéissance à la loi; mais tous ont le droit de l'apprécier hautement, pour qu'on la change si elle est mauvaise. »

« La liberté de la presse doit être maintenue et consacrée comme garantie contre les erreurs possibles de la majorité, et comme instrument nécessaire des progrès de l'esprit humain. »

En ce qui concerne l'éducation, nous pensons comme les radicaux que dans une société bien constituée, l'éducation des citoyens doit être commune et gratuite, et que c'est à l'Etat

chaîne arrimée dans sa boîte, et les ancres attachées aux bossoirs. Déjà les regrets du départ avaient fait place à l'espérance du retour, la joie et le contentement reparurent sur tous les visages, et la surface de l'Océan, émaillée de voiles et d'ailes de blanches mouettes, souriait de placidité et de joie, et sous les flancs rapides du brick qui y creusait un léger sillage, faisait entendre un clapotement joyeux qui jetait dans l'atmosphère comme un murmure de bonheur.

Le jour s'écoula ainsi; la brise toujours douce et prospère emporta le brick vers le couchant; puis le soir vint, pâle et d'abord voilé de ces vapeurs automnales qui jettent tant de mélancolie sur toute la nature; puis, ces vapeurs s'étant condensées à l'air devenu plus froid, se détachèrent en mille flocons où l'or, la pourpre, l'iris brillaient avec un splendour qui faisaient croire qu'elles voilaient la face de Dieu. Cependant le soleil, en s'affaissant de plus en plus, variait les teintes et les rendait plus sombres; tantôt bordant d'une frange d'or pur ce long nuage qui, comme un immense crocodile, semblait ramper sur l'horizon, tantôt rendant tout rose ce petit nuage bouffi, semblant un chérubin qui traverse les airs.

Frédéric, assis sur le banc de quart, pensait à sa mère, tout en contemplant la scène magnifique qui se développait sous son regard. Les matelots eux-mêmes, quelque abrutis qu'ils fussent par leurs fatigues, ne purent rester insensibles à ce grand spectacle, et tous les regards, dirigés vers l'ouest, admiraient ce beau couchant d'automne, où Dieu révélait les trésors de sa puissance d'une manière si splendide. Enfin le crépuscule rétrécit l'horizon. Les voiles, satellites de la *Nérina*, et qui l'avaient accompagnée dans sa course, disparurent une à une dans l'obscurité, et à mesure qu'elles s'éclipsèrent, les étoiles s'allumèrent aux cieux; puis la nuit noire descendit sur l'Océan, sans que les ténèbres eussent, dans leur intensité, le moindre trait sinistre qui pût faire craindre aux vieux nochers la discontinuation d'un temps si favorable.

Le capitaine, après avoir relevé avec soin la lumière d'un phare qui brillait par intervalles, s'approcha de Gérard, c'était le nom du second capitaine, pour lui donner les instructions nécessaires à la route du navire pendant la nuit; puis, ayant jeté un coup d'œil sur la voilure et un autre vers le lit de la brise, il descendit dans la chambre, emmenant son neveu avec lui.

Gérard, resté seul sur le pont, confiant dans cette apparence de beau temps dont tout faisait augurer la continuation, se promenait lentement et se recueillait enfin dans ses pensées, ce que, jusqu'alors, les travaux

d'y pourvoir. Mais nous ne pouvons accepter que tout citoyen doive passer par l'éducation du soldat, et que nul ne puisse se décharger, moyennant finances, du devoir de concourir à la défense de son pays. Sans doute, l'organisation militaire des peuples civilisés, et de la France elle-même, est remplie d'imperfections vicieuses; mais n'entrevoir rien de mieux que d'imposer à chaque citoyen l'éducation militaire, et le contraindre à porter les armes sans pouvoir jamais se faire remplacer, c'est pousser trop loin, et jusqu'à l'abus, le principe de l'égalité des devoirs; cette égalité devient oppressive de la liberté. La loi ne peut prescrire une si dure obligation que pour le cas exceptionnel où la patrie est en danger; mais on ne peut raisonnablement, en temps de paix, nous forcer tous à prendre le sac sur le dos et à porter le fusil pendant quelques-unes des plus belles années de notre vie.

« C'est à l'Etat de prendre l'initiative des réformes industrielles propres à amener une organisation du travail, qui élève les travailleurs de la condition de salariés à celle d'associés. »

Oui, sans doute, c'est un devoir pour l'Etat de réaliser l'organisation du travail; mais si les fonctionnaires de l'Etat continuent à croupir dans l'ignorance de la science sociale; si, imbus des erreurs de la vieille économie politique, cette science si fautive et si insignifiante, ils restent dans leurs doctrines inertes et sceptiques, c'est à nous, c'est à tous les citoyens de redoubler d'efforts, soit pour réveiller nos hommes d'état assoupis, et les pousser, par les cris de l'opinion, à s'occuper sérieusement de nos véritables intérêts, soit pour répandre les principes de l'association scientifique et harmonique qui doit un jour régner dans le monde et faire sa félicité. Le jour où le capital comprendra ses véritables intérêts, et où le travail demandera énergiquement l'exercice du droit sacré de vivre en travaillant; le jour où l'un et l'autre, convenablement éclairés, auront acquis une notion exacte de ce que doit être l'association des hommes; ce jour là, le gouvernement suivra l'impulsion qu'il aurait dû lui-même imprimer et diriger le premier.

Quant à substituer, ainsi que le veut la *Réforme*, à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'Etat, comme moyen d'organiser le travail, nous ne pouvons nous livrer aux développements qu'exige l'examen de ce système que nous regardons comme très-insuffisant et très-inférieur aux moyens proposés par l'école socialiste.

Terminons en citant le dernier paragraphe du programme de la *Réforme*. Il est honteux pour notre époque que les dispositions qu'il réclame ne soient pas déjà consacrées par la loi, et ne puissent être encore formulées que par un vœu :

« Le travailleur a le même titre que le soldat à la reconnaissance de l'Etat; au citoyen vigoureux et bien portant, l'Etat doit le travail; au vieillard ou à l'infirme, il doit aide et protection. »

Voici encore une des preuves de la prospérité toujours croissante de l'industrie. D'après les quelques notes que nous présentons ci-dessous, on voit quelle est la position des caisses d'épargne. Ou cette institution, si vantée, sert plutôt au petit capitaliste qu'aux ouvriers, et alors le grand nombre des retraites fait craindre, à juste titre, une crise financière; ou bien, si elle est vraiment utile aux travailleurs, quelles réflexions profondes la même cause doit faire naître dans notre esprit!

CAISSE D'ÉPARGNES DE PARIS.

Les 2 et 3, 9 et 10 novembre, la caisse d'épargne a reçu 1,236,446 fr.; elle a remboursé 2,310,170 f. 5 c. Il résulte de ces chiffres que les remboursements ont dépassé les recettes de la somme d'un million soixante-treize mille sept cent vingt-quatre francs cinq centimes.

CAISSE D'ÉPARGNES DE LYON.

Dimanche 9 et lundi 10 novembre 1845, la caisse d'épargne

du jour l'avaient empêché de faire. Il pensait aux amis qu'il venait de quitter, à ceux qu'il allait voir à Marseille, ville où se dirigeait leur course, Marseille, qui l'avait vu naître, où il espérait mourir, où se rattachaient tous ses souvenirs de bonheur, où se concentraient tous les sentiments de son cœur, la tendresse filiale, l'amitié, puis l'amour, ce sentiment impérieux placé dans le cœur de l'homme par la main de Dieu lui-même, comme un besoin de notre nature, comme une compensation à nos douleurs, comme une étincelle dérobée à la Jérusalem céleste et jetée dans les ténèbres de notre vie.

Tout à coup les voiles, jusqu'alors tendues par le vent, se collèrent avec fracas contre les mâts; les vergues agitèrent leurs bras, et les cordages serpentèrent en sifflant. Par un changement soudain, très-commun dans cette saison, le vent avait sauté au sud-ouest et commençait à souffler avec une grande violence. Les manœuvres judicieuses qu'ordonna Gérard mirent bientôt l'ordre dans la voilure qui orientée de manière à recevoir l'impulsion du vent de la manière la plus favorable, lança le navire dans une route différente. Ce contretemps assombrissait la physionomie des matelots. On s'accoutume si vite à ce qui semble du bonheur. L'un d'eux, placé au gouvernail, ne put s'empêcher de remarquer que ce changement soudain n'annonçait rien de bon pour leur voyage.

Cependant le vent augmentait de violence; le brick orienté au plus près, penché sur le flanc, laissant derrière lui une longue nappe d'écume, faisait entendre des craquements qui ressemblaient à des plaintes, et bientôt la voix du second retentit :

— En haut le monde, serrez les perroquets.

A peine cet ordre fut-il exécuté, qu'il fallut en donner un autre, celui d'amorcer la surface des huniers en prenant un ris; ce fut alors que le capitaine, éveillé par ce bruit de pas précipités qu'on entend toujours sur le pont pendant les manœuvres pressées; monta bientôt et fut très-étonné de voir le changement soudain qui s'était opéré dans la température. Il recommanda beaucoup de prudence, approuva les précautions déjà prises, puis se retira une seconde fois.

Le jour vint, mais aucun changement notable ne se produisit dans la brise. Le brick, toujours un ris dans les huniers, continua de courir à angles plus ou moins aigus, présentant tantôt un flanc à la brise tantôt l'autre, mais, en somme, ne faisant que très-peu de route. Quinze longs jours se passèrent ainsi, et enfin la *Nérina* vint en vue du cap Lézard, la pointe la plus méridionale de l'Angleterre.

La suite au prochain numéro.

de son oncle; il s'approcha à son tour de l'infortunée, qui pâle, sans larmes, le prit dans ses bras, le serra sur son cœur en murmurant une prière, puis, le repoussant avec douceur, ferma les yeux pour conserver son courage, et resta muette, accablée comme sous le coup d'un pressentiment sinistre. Frédéric non moins ému, jeta un dernier regard sur sa mère, et, les yeux gonflés de larmes, s'élança sur les traces de son oncle, puis disparut à son tour. Au bruit que fit la porte en se refermant, la mère tressaillit, il lui sembla qu'un cercueil venait de se fermer sur son fils, et en proie à cette fascination des pressentiments qui agit avec tant de puissance sur notre esprit, elle fit un pas vers cette tombe qu'elle voyait creusée pour le seul enfant qui lui restait, comme pour l'en arracher; mais il n'était plus temps : des matelots vinrent enlever les malles du capitaine et de son neveu, et quelque temps après un coup de canon retentit au large; c'était la *Nérina* qui, blanche et cambrée sous la brise, glissait vers l'horizon.

La pauvre mère, debout à une fenêtre d'un étage supérieur, suivit longtemps des yeux le svelte navire, qui, d'abord distinct et majestueux, les voiles enflées, les cordages tendus, s'éloignait du port, puis ensuite, amoindri par la distance, effaçant par degrés ses détails et ses contours, n'apparut bientôt plus que comme une forme blanche et diaphane flottant dans la brume du matin, puis enfin ne sembla plus qu'une aile de mouette rasant une crête écumeuse, puis s'enfonça tout-à-fait sous la ligne bleue de l'horizon.

Si des vœux d'amour s'élançaient vers le navire, d'autres non moins purs et non moins vrais partaient du brick vers la côte de France, qui devenait de plus en plus indistincte, ensevelie qu'elle était dans la vapeur dorée du soleil levant. Frédéric, debout sur la poupe, pensait à sa mère, à son pays, à ses souvenirs d'enfance, à ce passé d'innocence et de bonheur qu'il abandonnait pour une vie agitée, un avenir orageux, et dans cet échange de sympathie et d'amour qui, portés sur les ailes du souvenir, se croisaient à mi-chemin, il y eut une vague consolation, un bonheur secret qui acheva de sécher les pleurs déjà à demi-essuyés par la brise sur les joues du fils, et qui émut la mère d'un sentiment doux et résigné qu'elle exprima par une prière.

III. LE CANAL BRITANNIQUE.

A bord de la *Nérina* tout était encore activité; l'équipage achevait de mettre en ordre tout ce qui se trouvait sur le pont. On assujétissait la chaîne sur le panneau, les manœuvres étaient roulées sur les chevilles, la

reçu de 229 déposants 36,157 f.; elle a remboursé à 199 personnes 71,261 f. 90. c. Cinquante-quatre nouveaux livrets ont été délivrés.

CAISSE D'ÉPARGNES DE VILLEFRANCHE.

(Séance du 9 novembre 1845.)

Solde en caisse de la séance précédente .	13 f. 22 c.
Vingt-un déposants ont versé ensemble .	3,790
Retrait de la caisse des dépôts et consignations	6,606
Total	10,409 22
Il a été remboursé dans la même séance, vingt-trois déposants.	10,408 36
Reste net en caisse . .	59 c.

Conseil des Prud'hommes.

AUDIENCE DU 19 NOVEMBRE 1845.

Présidence de M. BRISSON.

M^{me} veuve Janard demande au Conseil la résiliation de l'acte d'apprentissage contracté par sa fille Thérèse Janard, âgée de 20 ans, avec le sieur Berger, chef d'atelier, fondant sa réclamation sur ce que sa fille étant mineure, n'a pu contracter ledit acte sans son aveu. Le sieur Berger allègue que l'apprentie lui a été présentée comme orpheline, ou tout au moins pouvant être considérée comme telle, puisque sa mère, pour errer à l'aventure dans divers pays, l'avait abandonnée depuis l'âge de 4 ans.

La jeune personne, consultée par M. le Président, confirme tous les faits avancés par son maître, déclarant se trouver bien chez lui, et priant le Conseil de ne pas la rendre à sa mère. M. le Président a blâmé sévèrement la conduite de cette mère dénaturée qui a délaissé son enfant, alors que les soins lui étaient le plus nécessaires, et n'a songé à s'en inquiéter que lorsque la fille était à l'abri du besoin et en bonne voie d'apprendre un état.

Le Conseil a prononcé ainsi qu'il suit :

Attendu que la veuve Janard ne justifie d'aucun moyen d'existence et de domicile fixe, l'apprentissage sera continué provisoirement, jusqu'à ce que ladite se soit procuré des titres réguliers qui, prouvant sa qualité, lui permettent de formuler sa réclamation devant les tribunaux compétents.

— Dufour réclame à Balfin, chef d'atelier, un complément de façon provenant de la différence du prix qui lui aurait été payé des châles soie, faits en 1840, avec celui porté par le fabricant. Attendu qu'aucune preuve n'établit cette allégation, Dufour est débouté de sa demande.

— M^{lle} Deschamps réclame à M^{lle} Mille une indemnité de 100 francs pour six mois d'apprentissage. Celle-ci allègue ne pouvoir continuer cet état pour cause de santé.

Le Conseil concilie les parties pour 60 fr. d'indemnité sans jugement.

— Droler réclame à Donnat-Lasserre 39 fr. 10 centimes pour solde de ses façons; ceux-ci refusent, alléguant qu'une saisie-arrêt a été faite entre leurs mains au profit d'un tailleur. Le Conseil, considérant que la saisie ne relevait d'aucun jugement, condamne Donnat-Lasserre à compter immédiatement les 39 fr. 10 cent. à Droler.

— Héraud a exercé une contravention contre Bènière pour un ouvrier que celui-ci occupait sans livret. L'un des deux témoins qui assistaient Héraud n'ayant pas atteint l'âge de majorité pour ce fait, le Conseil annule la contravention.

— Charbotel demande la résiliation, avec indemnité, du contrat d'apprentissage du fils Curvillat, pour cause d'insubordination et de mauvaise fabrication, ce qui est établi par le rapport des membres du Conseil chargés de la surveillance de l'atelier de Charbotel.

Le Conseil prononce que l'indemnité de 100 francs sera donnée à Charbotel, et que le fils Curvillat ne pourra se remplacer qu'en qualité d'apprenti, réservant tous les droits au chef d'atelier dans le cas contraire.

Industrie Lyonnaise.

BASCULE CONTRE-RÉGULATEUR DE M. DERONZIÈRES.

Dans le tissage des étoffes, une tension égale de tous les fils de la chaîne, et à un degré constant, est une des conditions importantes, qui concourent à lui donner le plus de perfection possible. La tension de la chaîne, comme chacun le sait, est produite par une puissance appartenant soit au système de levier du premier genre, auquel on a donné le nom de *basculé*, soit au système du treuil, sauf la mobilité de la corde, et auquel on donne le nom de *besace*.

Ce dernier système, pour la fabrication d'un genre d'étoffe quelconque, et cela sans aucune exception, est de beaucoup supérieur au premier; celui-ci est susceptible de beaucoup de variations dans sa puissance, par le fait de l'oscillation du rouleau, produite par l'évolution des fils, alors que s'opère l'insertion de la trame, et par l'action hygrométrique de l'air, qui s'exerce sur la corde qui tient le bras du levier. La corde, dans ce cas, s'allonge ou se raccourcit; le bras du levier s'éloigne ou se rapproche plus ou moins de la ligne horizontale, qui est celle où il possède son maximum de puissance; il résulte de cela nécessairement qu'il fait passer la chaîne par des alternatives de forte et de faible tension, ce qui détruit, dans certains cas, l'uniformité, le brillant et la carte du tissu: donc toutes les bascules à levier droit sont vicieuses, de quelque manière qu'elles agissent. Si l'on s'en sert le plus communément, c'est qu'elles sont commodes et à bon marché pour les établir.

La bascule-besace, dont la puissance est toujours uniforme et d'une construction encore même plus simple que la bascule-levier, est un peu répudiée à cause de l'énorme quantité de contrepoids qu'il faut employer pour obtenir une tension convenable.

Un nombre de chefs d'atelier, frappés des inconvénients de l'un ou de l'autre système de bascule, ont bien cherché à

modifier leurs constructions; mais toutes les modifications ne s'étant pas rapportées à une puissance et à un mouvement circulaire, n'ont pu avoir que des résultats très problématiques.

M. Deronzières, chef d'atelier, demeurant rue Cèlu, n. 9, a résolu le problème d'une bascule circulaire, ayant une très grande puissance de tension, sans employer plus de 10 kil. de charge. Cette bascule a, en outre, l'avantage d'un mouvement rétrograde très considérable, ce qui est d'une application très avantageuse pour les taffetas et les forts satins, relativement à l'opération du pincetage et du polissage.

Le procédé de M. Deronzières consiste dans deux roues dentelées, qui s'engrennent entre elles: l'une est fixée au rouleau, et l'autre à un manchon fixé par son axe à deux tiges en fer, qui s'appuie au pied du métier; c'est autour de ce manchon que la corde s'enroule; elle est conséquemment indépendante du rouleau. Ce qui nous a paru une très heureuse idée, c'est le mouvement rétrograde, qui est le double de celui qui existerait sans l'emploi d'une poulie mobile qui permet de fixer la corde par un de ses bouts, et à la hauteur du rouleau; de cette façon le poids d'équilibre ou petit contrepoids qui tient la poulie mobile, qui est semblable au procédé employé dans quelques horloges n'ayant qu'un contrepoids, fait opérer un retour à la corde, qui en double l'étendue et facilite la rétrogradation de la chaîne.

Nous engageons MM. les chefs d'ateliers à voir le procédé de bascule de M. Deronzières, qui est une amélioration de plus apportée dans les appareils du tissage; et toutes les fois que nous en aurons l'occasion, nous applaudirons vivement aux améliorations propres à donner à nos tissus plus de fini et de perfection. C'est, avec ces conditions, que les étrangers nos rivaux nous resteront bien en arrière.

L'invention du sieur Deronzières nous suggère deux idées: l'une se rapportant à l'appréciation exacte du degré de tension à donner à une chaîne, selon l'article qu'elle doit servir à confectionner; et l'autre, se rapportant à un appareil propre à apprécier la force des fils de soie: nous développerons ces idées dans le prochain numéro.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le *Messenger* rapporte le contenu de différentes dépêches que M. le ministre de la guerre a reçues d'Alger. Les deux premières, datées des 7 et 8 novembre, racontent l'arrestation de Mohamed-Ben-Abdallah, dit Bon-Maza, arrêté par les Bèni-Zoug-Zoug. Ce schérif, qui a causé tant d'agitation et d'événements funestes dans la subdivision d'Orléansville, est un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, d'une arrogance et d'un fanatisme remarquable. Du poste du Marabout, à Millianah, il n'a cessé d'insulter les Arabes et de lancer des imprécations contre les chrétiens.

Par suite de cette importante arrestation, la tranquillité va se rétablir. Déjà les tribus soulevées par ce fanatique demandent l'aman.

— La colonne légère dirigée sur les Bèni-Tigrine, a fait une grande razzia, qui a eu pour résultats 6,000 têtes de bétails, 200 prisonniers et une centaine d'hommes tués.

Les Bèni-Amer ont fait soumission à la merci du maréchal, et ont été envoyés à Teniet-el-Haad, sous l'autorité de l'achaga Ben-Ferrath.

Voici comment se termine la dépêche du maréchal duc d'Isly: « J'apprends que tout est tranquille autour de Millianah et dans le cercle de Cherchel; que le général Lamoricière, après avoir battu et soumis les Traros et les Ghossel, était revenu sur Sidi-Bel-Abbès, pendant que le général Cavaignac s'était porté dans le sud de Tlemcen. Ces deux mouvements me prouvent qu'on n'avait plus rien à redouter d'Abd-el-Kader, qui probablement sera rentré dans le Maroc, ayant échoué dans sa tentative d'insurrection générale, et laissant livré à elles-mêmes les populations qu'il a soulevées dans les provinces d'Oran. Cela devrait le déconsidérer aux yeux des Arabes; mais ils n'ont pas la même manière de juger que nous.

Nous sommes dans un beau pays de culture; ma cavalerie et toutes mes bêtes de somme trouvent abondamment de l'orge et de la paille.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une insurrection vient d'éclater dans le Maroc, et que l'empereur, s'étant mis à la tête de ses troupes les plus fidèles, marche contre la frontière. Nous attendons de plus amples renseignements.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nous avons reçu, de notre correspondant de Trébisonde, une lettre en date du 17 octobre, qui nous donne des nouvelles du Caucase du 7. Les Russes y ont éprouvé un nouveau désastre; on voulait ravitailler une forteresse dont la garnison mourait de faim. Le convoi se composait de mille mules et chevaux chargés de provisions; il fut attaqué par Shamil qui l'aurait capturé entièrement, sans une sortie de la garnison; toutefois il a emmené 400 chevaux avec leurs charges et sabré plusieurs compagnies Russes.

ITALIE. — On écrit des frontières d'Italie, une lettre à la *Gazette d'Augsbourg*, en date du 7, où l'on dit que l'on se tromperait fort, si l'on croyait que les agitateurs soient découragés par l'échec qu'ils ont éprouvé à Rimini; au contraire, ils disent que le combat recommencera avec plus d'ardeur et plus d'espoir de succès. On compte sur les expéditions maritimes proposées à Malte, à Corfou en Corse, et l'on désigne les côtes de la mer Adriatique et l'embouchure du Tronto comme le point de débarquement.

FAITS DIVERS.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON. — Nous lisons dans *Paris industriel*, que le 20 décembre prochain, à deux heures après midi, il sera procédé par le ministre des travaux publics, à l'adjudication de la concession du chemin de fer de Paris à Lyon. Auterme de l'art. 3 du cahier des charges relatif audit chemin, le ministre a décidé par arrêté du 12 novembre 1845, sur

l'avis du Conseil général des ponts et chaussées, que le chemin dans la traversée de Lyon, se dirigerait sur la rive droite de la Saône par Vaise, traverserait en souterrain la montagne St-Irenée, franchirait la Saône et arriverait sur le cours Napoléon, et que le chemin aurait deux garres l'une à Vaise, l'autre au cours Napoléon.

— M. le procureur du roi de Rouen a fait une descente chez plusieurs fabricants de farine, soupçonnés de se livrer à une fraude qui cause un préjudice grave aux consommateurs, voici le fait: « La farine de féverolles mêlée à la farine de froment, à la faculté de faire considérablement enfler le pain, et de faire augmenter de beaucoup le volume d'eau qui entre dans la fabrication du pain sans que la pâte en paraisse plus légère; ainsi, en mettant seulement 2 kilog. de féverolles à un sac de farine de froment, on peut réaliser un bénéfice de 10 fr. au préjudice du consommateur. Plusieurs boulangers sont, dit-on, compromis dans cette poursuite. *Idem.*

HÔTEL DES INVALIDES DE L'INDUSTRIE. — M. Victor Maince, ouvrier polisseur en couverts, a adressé au Roi un projet en faveur des travailleurs; ce projet traite d'un mode d'association générale de la classe ouvrière en France, et de la fondation d'un Hôtel des invalides de l'industrie.

Ne serait-il pas bientôt temps que ceux qui usent leur vie, perdent leurs membres, leurs facultés en produisant l'abondance et le bien-être, aient droit au même avantage que ceux qui, dans les champs de bataille n'ont été réellement que des instruments nécessaires encore, il est vrai, mais improductifs.

— La grève des menuisiers à Tours dure depuis le 23 octobre et présente des caractères particuliers que le *Courrier d'Indre et Loire* a fort bien mis en relief. A Tours, les ouvriers sont divisés en deux sociétés distinctes, les *compagnons du devoir* et les *compagnons de liberté*; chacune de ces sociétés a un prix de main d'œuvre particulier réglé par deux tarifs acceptés par les maîtres; la grève actuelle a eu pour but de rapprocher les deux sociétés et de les fondre, ce qui a eu lieu; la conséquence de ce rapprochement a été la proposition du tarif uniforme et commun aux deux sociétés, ce qui a été accepté ainsi que la diminution d'une heure sur la journée de travail; mais ce qui retarde la solution, c'est le refus d'une augmentation de 25 centimes par jour.

(*Démocratie pacifique.*)

— Un projet de secours mutuels est soumis en ce moment au Conseil des prud'hommes de Paris; cette société a pour objet, de garantir tous les secours nécessaires aux ouvriers en cas de maladie ou d'accidents survenus pendant leur travail; si ce projet est approuvé par ledit Conseil, il sera immédiatement déféré au Conseil d'état pour en solliciter l'autorisation nécessaire. *Idem.*

— Les faillites sont décidément à l'ordre du jour, et Paris à lui seul, en a enregistré depuis le 1^{er} novembre 43; la situation commerciale n'est pas meilleure dans les départements: à Limoges, 20 se sont déclarés dans l'espace de quelques jours; les journaux du Midi en annoncent un grand nombre. Quand donc ouvrira-t-on les yeux sur les désastres que cause l'anarchie commerciale dans laquelle nous sommes plongés.

— Le gouvernement a fait réunir une collection d'échantillons d'étoffes Tunisiennes qui sont l'objet d'un commerce important en Algérie, et sur lesquelles il vient d'appeler par l'intermédiaire des Chambres de Commerce, l'attention des fabricants et des commerçants français; ces échantillons sont déposés dans les bureaux du ministère de la guerre.

— Le *National de l'Ouest* nous annonce que depuis huit ans, il est sorti des bagnes 6,000 individus, sur lesquels 1,700 ont été poursuivis et jugés de nouveau dans les cinq ans qui ont suivis leur délibération. Dans le même espace de temps, 55,000 individus sont sortis des maisons centrales, et 16,000 ont été poursuivis et jugés de nouveau dans les cinq ans qui ont suivi leur mise en liberté: ce grand nombre de récidive est un fait grave qui devrait bien un peu faire réfléchir nos législateurs.

— Onze réfugiés italiens viennent encore d'arriver en France; ils ont débarqué à Marseille, mercredi dernier.

— Une association de musiciens vient de se former à Paris sous le titre de *grande Société d'harmonie de Paris*.

Jean JOURNET

A LYON.

Un homme encore inconnu naguère, mais qui jouit déjà d'une immense popularité, un homme qui voyage simplement le bâton à la main et qui vient apporter aux masses dans ses pérégrinations nombreuses, des paroles de paix, d'ordre, de providence; un homme qui, par la seule influence de sa foi vive, force un public souvent indifférent à l'écouter et à partager; un poète, un apôtre enfin, puisqu'il faut nous servir de ce nom, que l'on ne comprend presque plus, était il y a quelques jours dans nos murs. Il a réuni quelques personnes de bonne volonté et s'est bientôt constitué un auditoire pris dans toutes les classes et qui venait, pour consacrer son expression, entendre la *bonne nouvelle*. Cet homme, ce poète, cet apôtre; c'est JEAN JOURNET.

Mais, nous dira-t-on, quel est ce Jean Journet? quelle est cette bonne nouvelle qu'il vient apprendre? C'est ce que nous nous demandions comme vous, et certes malgré notre désir sincère de voir triompher sa parole, nous n'allions à cette assemblée qu'avec un certain sentiment de crainte et de doute; oui, avouons-le de suite, nous craignons que cet homme ne tint pas ou ne pût pas tenir sa magnifique promesse; — hé bien! nous nous étions trompé!

Jean Journet, l'avons-nous dit, est simple et sans ostentation: prolétaire et enfant du midi, le soleil a chauffé de bonne heure cette tête inspirée de ses plus douces influences; chez lui le cœur est juste et magnanime; juste, car il contient le plus profond amour de l'humanité; magnanime, car il dévoue son existence au bonheur de ses semblables et ce qui, chez lui, est plus remarquable encore, sa raison est à la hauteur de ses sentiments. — Son enthousiasme égale sa foi, et ses convictions sont appuyées sur la science. Un jour une loi suprême d'amour et de justice lui a été révélée, il a en-

trévu dans l'accomplissement de ses décrets le bonheur de l'humanité toute entière; il a compris le génie qui avait puisé, dans l'étude profonde et sincère de la nature, l'expression de ces sublimes doctrines, et semblable à Jeanne, il a entendu des voix d'en haut qui lui criaient : Marche, apôtre, les temps sont venus, va révéler au monde ces grandes vérités; marche, accomplis sans pâlir cette mission sainte; Dieu le veut ! Dieu le veut !

Puis il est parti, il a tout quitté, parents, amis, famille; il a tout sacrifié, bien-être, avenir; il a tout supporté, le mépris, l'outrage, l'infamie, et toujours plus fier à chaque souffrance, plus grand devant les obstacles, il va, il court sans cesse; le doigt du Seigneur l'a marqué au front, et l'enfant des montagnes, l'humble travailleur est venu apporter son enseignement sacré devant toutes les intelligences, et le ciel qui l'avait fait apôtre, l'a créé poète.

Samedi soir, devant une nombreuse assemblée, il a commencé l'exposition des doctrines sociétaires, il nous a montré l'homme luttant dans les sociétés passées et présentes contre des fléaux qu'il n'a pu vaincre, cherchant vainement dans le cercle vicieux des vieilles institutions, un remède à ses maux. Il nous a fait voir l'homme créé bon et cependant se servant contre lui-même de ces admirables instincts; un instant, il nous a fait l'analyse de ces instincts, puis enfin il nous a crié :

Hé bien ! le moment est venu, la science qui constitue le développement harmonique des passions de l'homme, Charles FOURNIER l'a donnée au monde; vous tenez entre vos mains le livre qui peut changer vos douleurs en un bonheur complet et universel; vous avez assez souffert, il ne vous reste plus qu'à étudier, qu'à savoir, qu'à vouloir pour pouvoir, qu'à attendre-vous donc ? Le spectacle de vos maux ne vous touche-t-il pas assez. Apprenez ! apprenez ! et bientôt au lieu des blasphèmes contre l'Eternel, vous élèverez vers lui vos chants d'allégresse et de reconnaissance !!

A ce moment il nous a parlé de sa vie, il nous a dit combien enfant il avait pleuré sur les misères de ses frères, comment un jour la science s'était révélée à lui, et dans ces simples paroles il a trouvé des accents qui ont ému l'assemblée et ont trouvé le chemin de tous les cœurs.

Alors il nous a récité quelques unes de ses poésies, et n'est-ce pas admirable ? Ces vers inspirés par l'ardent amour de ses semblables, par un sentiment de charité immense, ces vers sont venus doux et coulants sous l'inspiration créatrice, et le travailleur, l'industriel, l'ouvrier a jeté d'un seul jet de magnifiques strophes, que plus d'un de nos grands auteurs serait fier d'avoir produit.

Le lendemain, l'enseignement a continué; mais cette fois, plus arrêté, plus positif, il a abordé quelques-unes des grandes questions organiques; cependant, il n'a pas été aussi loin que nous l'aurions désiré, disons plus que nous l'espérons; il a voulu seulement jeter dans nos âmes l'envie de connaître plus à fond les solutions admirables de ces gigantesques problèmes; et alors, reprenant le ton humble et pénétré de l'apôtre, il nous a promis que bientôt l'un des hommes du centre de Paris, l'un de ces génies qui depuis 15 ans ont dévoué leur vie à ces nobles devoirs, que l'un d'eux viendrait bientôt achever l'enseignement qu'il avait ébauché, et compléter notre éducation.

Nous prenons acte de cette promesse, non-seulement pour nous qui n'avons pas besoin de cette nouvelle propagation pour être acquis à la cause; mais pour tout cet auditoire, dont l'impatience fait pressager le plus grand succès au missionnaire qui doit succéder à Journet.

Cette séance d'adieu a été terminée par quelques pièces de vers, et le lendemain un banquet fraternel, offert à l'apôtre par les phalanstériens de Lyon, réunissait une nombreuse et brillante assemblée. Après un toast porté par le président, et qui résumait très bien les sentiments que le voyageur inspirait à ses condisciples, Journet s'est levé et a remercié éloquemment ses frères de leur bienveillant accueil, et a récité sa prière. Nos instances l'ont déterminé à nous la communiquer, et nous l'offrons à nos lecteurs comme un des plus beaux échantillons du bagage poétique de cet homme extraordinaire.

Maintenant, si on nous demande des détails précis sur sa personne, sur ses œuvres, sur ses façons de parler et d'agir, nous déclinerons notre compétence : ce qui distingue Journet, ce n'est pas l'éloquence fleurie de l'orateur, ce n'est pas la parole limée et froide du savant; c'est bien plutôt cet enthousiasme ardent qui vient brutalement vous saisir dans votre sommeil, et vous forcer à regarder en haut, où est Dieu, en bas, où est cet abîme. Journet ne fait pas attention aux mots, peu lui importe la forme; il exprime la pensée telle qu'elle lui vient, sans études, sans détours, sans restrictions. Ses discours ne sont pas travaillés dans le cabinet, ils sont l'œuvre de son cœur; c'est avec lui qu'il parle, c'est avec son sang qu'il écrit.

Sans ces admirables qualités, il serait resté peut-être un homme ordinaire; sans une conviction aussi vive, il aurait fait, comme tout autre, de la propagande systématique. Mais avec cette foi qui l'anime, tout lui devient facile : elle seule donne la force pour persuader. Otez-lui ce ressort puissant, il perdrait cet ascendant, et vous laisseriez sans émotions. Aussi, pour le juger, il faut l'entendre; son accent est dur, ses manières bizarres, ses gestes outrés, sa prononciation rude; aux premiers mots, vous êtes prévenu, et, quand vous sortez, vous êtes aussi persuadé que lui des saintes vérités qu'il annonce.

Remercions donc l'apôtre de son dévouement, et espérons avec lui que bientôt le monde, plus instruit de ses véritables intérêts, marchera dans la voie de son salut, vers le temple de la fraternité et du bonheur universels.

PRIÈRE DE J. JOURNET.

Que me font ces vallons, ces bois et ces fontaines,
Ce splendide tableau sous mes yeux déroulé;
Ces jardins somptueux, ces jaunissantes plaines;
Que me font les transports dont mon cœur est troublé;
Que me fait de la nuit le magique silence;
Que me fait le soleil aux rayons généreux;
Que me fait la beauté, que me fait la science,
Que me fait tout cela, si l'homme est malheureux ?

Dieu cependant est bon, sa sagesse infinie
Déborde à tout instant dans la création :
L'insecte à son essor, le ciel son harmonie,
L'animal à l'instinct, l'astre l'attraction,
Et l'homme, horreur ! horreur ! sans haine, sans colère,
Plus cruel qu'un lion de fureur étouffant,
Au combat, sans motif, il va tuer son frère,
Et, stupide assassin, s'en revient triomphant !

Au parvis du saint lieu, sacrilège demeure,
Il va d'un Dieu de paix célébrer le secours,
Et, vils profanateurs d'une sainte croyance,
Des docteurs ébontés lui vendent leur concours !
Le temple est un repaire où règne l'imposture,
Où l'on corrompt la loi qui doit vivifier,
Où le soldat inepte ou le prêtre parjure
Au nom du Rédempteur osent communier.

Mais, mon bras courroucé s'arme de la lanterne
Qui déchira le flanc du lévite orgueilleux :
Je m'avance, et Jésus excitant ma colère,
J'expulse des autels des marchands scandaleux.
Satellite avancé de la phalange sainte,
Dans le camp de l'erreur je plante mon drapeau :
La vérité sourit, plus d'enfer, plus de crainte,
La justice du ciel détrône le bourreau.

Homme, lève ton front courbé vers la poussière,
Redresse les genoux sur la dalle ployée,
Mesure du regard le but de ta carrière,
Délivre ton esprit du joug des préjugés,
Sillonne à l'infini le champ de l'espérance,
Change en brûlant amour ta froide charité;
Que ta foi ne soit plus fille de l'ignorance,
La voix du saint esprit a crié : LIBERTÉ !

Tant que l'humanité fut aveugle, incapable,
Tant qu'un voile d'airain cacha son avenir,
Tant que dans ses excès elle fut indomptable,
Des lisières de fer durent la contenir;
Mais lorsque le travail eut produit la richesse,
Mais lorsque le savoir eut éclairé les cœurs,
L'homme fut-il absout ! Non, croupis dans l'ivresse,
Les oppresseurs encore exploitent ses sueurs.

Heureux si le lévite aux mystiques paroles
N'avait pas, au veau d'or prodiguant son encens
Pour ronger quelques os aux autels des idoles,
Prostitué les dieux à d'infâmes tyrans.
Qu'importe à ces larrons que sous le fatalisme
Les hommes sans appui succombent out agés,
Qu'importe à ces bourreaux, fauteurs de fanatisme,
De voir les peuples nus, les états ravagés !

C'est ainsi que séduits par de vains simulacres
Le genre humain se courbe aux pieds des imposteurs.
Alors mille pays promulguent mille oracles,
Et le sang des troupeaux engraisse les pasteurs.
Quand le Seigneur dit : Marche, un prêtre nous dit : Prie.
Poursuivis par le fort, par le fourbe égarés,
C'est en vain qu'en mourant le fils de Dieu nous crie :
Peuples, relevez-vous ! cherchez, vous trouverez.

Prier, écoutez-moi, Dieu parle par ma bouche :
Prier, c'est féconder un stérile terrain;
C'est brunir au soleil en desséchant la couche
D'un marais empesté qu'on transforme en jardin;
Prier, c'est reboiser la montagne infertile,
C'est dresser la barrière au fleuve destructeur;
C'est creuser un égout, assainir une ville,
C'est ouvrir l'atelier au pauvre travailleur.

Prier, c'est dévoiler de sublimes mystères,
C'est mesurer l'espace et peser le soleil;
Prier, c'est éviter les erreurs de nos pères,
C'est aimer la justice et hâter son réveil;
Prier, c'est regarder en face l'imposture,
C'est démasquer le fourbe, étouffer les forfaits;
Prier, c'est écouter la voix de la nature,
C'est découvrir ses lois, proclamer ses bienfaits.

Hé ! pourquoi, répondez ; pourquoi la Providence
Nous a-t-elle dotés de bras laborieux ?
Dans quel but avons-nous reçu l'intelligence,
Un esprit indomptable, un front audacieux ?
Afin que le travail produisît la richesse,
Afin que le plaisir payât le travailleur,
Afin que la raison enfantât la sagesse,
Et que la liberté nous guidât au bonheur.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant le toast porté à J. Journet par le Président du banquet :

A JEAN JOURNET !

A Jean Journet le prolétaire ! A Jean Journet le poète ! A Jean Journet l'apôtre !

Au prolétaire ! — Il est digne de ce nom, et ce nom l'honore. Qu'importerait d'ailleurs une origine obscure ? Le travail est aux yeux de Dieu le plus beau titre de noblesse; n'est-il pas créateur comme la force divine ?

Au poète ! — Car il met son intelligence au service de son cœur. Sa voix est douce à l'oreille de ses frères. Jusqu'au jour du bonheur elle calmera leurs souffrances, soutiendra leur espoir et enflammera leur courage.

A l'apôtre ! — A l'apôtre de l'harmonie ! Bonheur à lui ! car il accomplit sa destinée. Qu'il marche donc sous le doigt de Dieu qui l'inspire et le conduit. Malgré les ronces et les cailloux que le vieux monde jette sur sa route, qu'il poursuive son sublime pèlerinage; que rien ne l'arrête dans sa mission sainte et pacifique, et si nos pas ne le suivent que de loin, nos cœurs du moins ne le quitteront plus.

CHRONIQUE.

M. l'avocat général Massot a prononcé, à la rentrée de la Cour royale, un discours remarquable, dans lequel la question sociale occupe une place importante. Nous nous proposons d'en rendre compte dans notre prochain numéro.

Noms des individus arrêtés, pendant la semaine, à la Croix-Rousse.

Roux Alexandre, 22 ans, natif de Clermont-Ferrand, prévenu de vagabondage.

Dandel Claude, 13 ans, natif de Crémieux, prévenu de vagabondage.

Cornier Rambert, 52 ans, natif de Vaux (Ain), prévenu de vol; repris de justice.

Berthier Pierre, tailleur de pierres, 18 ans, natif de Limonest, prévenu de rixe.

Bœuf Jean, 35 ans, natif de Courpière (Puy-de-Dôme), prévenu de mendicité.

— Une cuiller en argent, marquée B. G., a été trouvée mercredi, 19 courant, dans la rue de Cuire, et est déposée au bureau de police.

Le gérant, J.-B. FAVIER.

Chez Dorier, libraire, quai Villeroi, et au Dépôt des ouvrages de l'École sociétaire, rue du Commerce, n. 1, au 2^e.

Prix broché : 5 fr.

LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

Par A. TOUSSENEL.

l'Almanach Phalanstérien, VIGNETTES,

Prix : 50 cent.

Librairie GIRARD et GUYET, place Bellecour, 21.

HISTOIRE DE LYON

ET DES ANCIENNES PROVINCES

DU LYONNAIS, DU FOREZ ET DU BEAUJOLAIS,
depuis l'origine de Lyon jusqu'à nos jours,

par EUG. FABVIER.

ÉDITION POPULAIRE.

60 LIVRAISONS, A 25 CENTIMES.

ANNONCES.

DIORAMA,

GALERIE DE L'ARGUE.

Incessamment la clôture.

Spectacle tous les jours : grande séance à 7 heures du soir.

BAISSE DU PRIX DES PLACES :

PREMIÈRES 50 cent.

SECONDES 25 —

TROISIÈMES 15 —

A VENDRE,

Une Propriété située à la Croix-Rousse, rue d'Enfer,

Bains de Diane.

Cette propriété sera vendue en plusieurs lots.

Elle se compose d'une maison bourgeoise bien agencée, ayant cave voûtée, rez-de-chaussée, premier étage et grenier, un jardin complanté d'arbres à fruits en rapport et ombragé, une citerne où l'eau ne manque jamais. Cette partie se trouve indépendante.

L'autre partie se compose de l'établissement de bains.

L'eau y est fournie par un puits dont l'analyse de ses eaux a été faite par M. Tissier, ex-professeur de chimie de la ville de Lyon, et membre de plusieurs sociétés savantes. Son rapport réunissant toutes les qualités désirables, sera montré à ceux qui l'exigeront. L'abondance des eaux que l'on obtient au moyen d'une machine à vapeur de la force de trois chevaux (qui a son autorisation) est de cent litres à la minute consécutive, sans que les eaux baissent dans le puisard, qui a toujours un mètre trente centimètres de puisage.

On trouvera toutes les facilités pour le lavage et le lessivage servant aux besoins de l'établissement et du public. Il y a un séchoir à couvert. S'adresser sur les lieux pour voir ladite propriété, et pour traiter.

BARIL, FABRICANT DE REMISSES,

Côte St-Sébastien, 2, au rez-de-chaussée, près de la place Croix-Paquet et de la rue du Commerce, à Lyon,

Vend soie, fils et coton, en gros et détail; tient remises en magasin, tout confectionnés, dans tous les comptes, en soie et coton, en neuf et de hasard.

PACHOUX,

TOURNEUR POUR LA FABRIQUE

ET

Marchand de Bois de pontaux et autres,

RUE DU CHAPEAU-ROUGE, 17,

A la Croix-Rousse.

LA CROIX-ROUSSE. — IMPRIMERIE DE TH. LÉPAGNIER.